

Établissement Public Territorial **Grand-Orly Seine Bièvre**

Séance ordinaire du bureau territorial du 08 novembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2016_11_08_280

Convention de groupement de commande entre l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et la commune de Savigny-sur-Orge relative à la passation d'un marché permettant la réalisation d'une étude de peuplement et d'une étude sur la reconstitution de l'offre locative sociale dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain de Grand Vaux

L'an deux mille seize, le 8 novembre à 15h00, les membres du bureau de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis à Arcueil, 7/9 avenue Vincent Raspail, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 2 novembre 2016.

Fonction	Nom	Présents	Excusés	Représentés
Président	Michel LEPRETRE	X		
1 ^{ère} vice-présidente	Stéphanie DAUMIN		X	
2 ^{ème} vice-présidente	Hélène DE COMMARMOND		X	
3 ^{ème} vice-président	Richard DELL'AGNOLA		X	
4 ^{ème} vice-présidente	Anne-Marie GILGER-TRIGON		X	
5 ^{ème} vice-président	Jean-Luc LAURENT	X		
6 ^{ème} vice-président	Jean-Marie VILAIN	X		
7 ^{ème} vice-présidente	Christine JANODET	X		
8 ^{ème} vice-président	Clément DECROUY	X		
9 ^{ème} vice-président	Eric MEHLHORN	X		
10 ^{ème} vice-président	Romain MARCHAND		X	
11 ^{ème} vice-président	Pascal NOURY	X		
12 ^{ème} vice-président	Alexandre BOYER	X		
13 ^{ème} vice-présidente	Cécile VEYRUNES-LEGRAIN		X	
14 ^{ème} vice-président	Patrick DAUDET	X		
15 ^{ème} vice-président	Elie YEBOUET	X		
16 ^{ème} vice-président	Patrice DIGUET	X		
17 ^{ème} vice-président	Alain VEDERE		X	
18 ^{ème} vice-président	Sakina HAMID		X	
1 ^{ère} conseillère supplémenteaire	Christine RODIER		X	
2 ^{ème} conseillère supplémenteaire	Françoise BAUD	X		
3 ^{ème} conseiller supplémenteaire	Eric GRILLON		X	
4 ^{ème} conseiller supplémenteaire	Richard DOMPS		x	
5 ^{ème} conseiller supplémenteaire	Robin REDA	X		
6 ^{ème} conseiller supplémenteaire	Raymond CHARRESSON	X		

Nombre de conseillers en exercice composant le bureau territorial : 25

Présents	Absents	Représentés	Nombre de votants
15	10	0	15

Établissement Public Territorial **Grand-Orly Seine Bièvre**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial T12 dont le siège est à Vitry sur Seine ;

Considérant l'intérêt d'un groupement de commandes entre l'Etablissement Territorial Grand-Orly Seine Bièvre et la commune de Savigny-sur-Orge, en termes d'économie d'échelle et de mutualisation des procédures de passation des marchés,

EXPOSE DES MOTIFS

Pour élaborer un projet ambitieux, répondant aux objectifs de l'ANRU, il convient de mener une double réflexion sur le peuplement à l'échelle des communes essonniennes de l'EPT, et, dans ce cadre, sur la répartition de l'offre locative sociale sur le territoire de Savigny sur Orge.

L'objectif de cette étude est donc de participer à la définition de la politique de peuplement à l'échelle des communes essonniennes de l'EPT et de l'appliquer au cas concret de la recomposition de l'offre du quartier de Grand Vaux.

Il s'agit donc d'une part de partager un diagnostic, d'établir une stratégie de peuplement et d'en assurer le suivi par la préfiguration d'outils, et d'autre part de préciser les modalités de reconstitution de l'offre de logements sociaux dans le cadre du projet de renouvellement de Grand Vaux.

La Constitution d'un observatoire du peuplement à grande échelle et la question de la redistribution de l'offre locative sociale sur la Commune de Savigny sont intimement liées, c'est pourquoi il est proposé de réaliser ces études sous la forme d'un groupement de commandes.

La commune de Savigny sur Orge et l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre décident de lancer une procédure de consultation adaptée (MAPA) d'un montant inférieur à 90 000€HT, ouverte pour le choix d'un prestataire et de conclure un marché unique portant sur la réalisation d'une étude de peuplement, portée par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et d'une étude portant sur la reconstitution de l'offre locative, portée par la ville de SSO, dans le cadre du projet de renouvellement de Grand Vaux.

Le marché comprend l'ensemble des prestations nécessaires à la réalisation de chacune de ces deux études, c'est-à-dire :

- La réalisation d'un diagnostic multi échelle (quartier du Grand Vaux et communes Essonniennes de l'EPT) concernant le peuplement des résidences de logement locatif social ;
- Le partage du diagnostic avec les différents acteurs et l'élaboration de préconisation en vue de créer un observatoire du peuplement
- L'étude de scénarios de reconstruction de l'offre de logements démolis à l'échelle du quartier, de la Ville et du territoire nord essonnien de l'EPT.

Établissement Public Territorial **Grand-Orly Seine Bièvre**

Après en avoir délibéré, le bureau territorial, **à l'unanimité** :

Approuve la convention de groupement de commandes entre l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et la commune de Savigny-sur-Orge relative à la passation d'un marché permettant la réalisation d'une étude sur le peuplement et d'une étude sur la reconstitution de l'offre locative dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain de Grand Vaux.

Autorise le Président à signer la convention de groupement de commandes

Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Fait à Vitry-sur-Seine, le 23 novembre 2016,
Extrait certifié conforme,
Le Président, Michel Leprêtre

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.

Décision certifiée exécutoire

Transmise en sous-préfecture le :

Publiée dans le recueil des actes administratifs de l'Établissement Public Territorial 12 Grand-Orly Seine Bièvre